

Info Château-Chalon



Sur cette photo (Ch V), notre coupe de bois. Elle a été très bien valorisée grâce à la réalisation d'un chemin forestier et d'une place d'entrepôt qui a facilité l'exploitation de notre forêt.

EDITO : *Ce nouveau numéro de notre bulletin municipal a un peu tardé à paraître. Mais il rend compte de quelques sujets traités lors de notre dernier conseil et surtout il est accompagné d'une carte MAP de la poste qui vous permettra de diffuser (si besoin) votre adresse précise avec la rue et surtout le numéro qui vous a été attribué. En voici un exemplaire. Vous pouvez en retirer d'autres en mairie. Si vous envoyez cette carte en France, ne pas affranchir.*

Ch. V.

Au sommaire :

RÉNOVATION DE LA MAIRIE

LES AFFOUAGES 2011

RAPPORT SUR LA QUALITÉ DE L'EAU - RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

TARIFS LOCATION ALAMBIC ET AFFOUAGE

VISITE DE CHÂTEAU-CHALON SUR IPHONE

LE CLUB DES ANCIENS AU FOURNEAU

LES ANCIENNES LANTERNES SONT À VENDRE

DÉCÈS - DATES À RETENIR

Bulletin municipal n°38

octobre 2011

Directeur de la publication : Christian Vuillaume

Mise en page : Patrick Nicod

IPNS (imprimé par nos soins)



RÉNOVATION DE LA MAIRIE

Le conseil municipal avait décidé de rénover la mairie en juin dernier. A ce jour l'opération est réalisée et après trois petites semaines de travaux la mairie ouvre à nouveau ses portes chaque mardi et jeudi en fin d'après midi. Nos employés Luc et Antoine ont réalisé les travaux de préparation en décollant les papiers, reprenant les joints, l'isolation du grenier et en vidant les locaux, excepté le meuble bibliothèque élément du patrimoine de notre petite mairie. La dernière intervention datait de 1985 si l'on en juge par la date inscrite derrière le papier peint qui avait bien vieilli. Ensuite l'entreprise Bonglet est intervenue pour réaliser l'isolation des murs et la rénovation des deux pièces. Le plus délicat a consisté à reprendre le plafond qui montrait des signes de faiblesses en plusieurs endroits. Ce dernier n'a été descendu que de quelques centimètres pour permettre de conserver notre meuble bibliothèque. Les conseillères et Émilie ont fait le choix des couleurs. Le parquet de chêne a retrouvé sa jeunesse et l'éclairage est devenu plus adapté. La salle de mairie est plus claire et sera bientôt prête à vous accueillir dans un cadre rénové et surtout plus confortable pour notre dévouée secrétaire.

Rappel : le secrétariat de mairie est ouvert au public le mardi et jeudi de 17h30 à 19h, mais toute personne peut solliciter un rendez-vous plus personnel avec le maire en dehors de ces plages horaires.

La mairie sera fermée pour cause de congés du 07 au 10 novembre.

LES AFFOUAGES 2011

Ils sont constitués par des houppiers (couronnes) sur les parcelles 13 et 15 de notre domaine forestier. Ces parcelles sont situées derrière la cabane de chasse. Chaque résident de la commune peut prétendre à un affouage sous réserve :

- de s'inscrire personnellement en mairie (c'est l'ayant droit qui doit venir s'inscrire).
- de signer le contrat qui a été établi par la commission « forêts » et qui précise les conditions d'exploitation des affouages 2011.
- de s'acquitter, à l'inscription, du montant de 45 € sous forme d'un chèque bancaire à l'ordre du « Trésor public » .

La date limite d'inscription est fixée au jeudi 10 novembre 2011.

Il est rappelé que le signataire du contrat s'engage à en respecter toutes les clauses . Cette personne restera le seul interlocuteur reconnu par la commune en cas litige concernant le non respect de ce contrat. La commission « forêts » se réunira sur le terrain le samedi 5 novembre 2011 afin de repérer et d'évaluer toutes les couronnes du lot affouagé. Toute personne désirant participer à ce travail sera la bienvenue.

Rendez vous à 8h30 à la cabane de chasse. Prévoir une paire de bottes et une serpe. En cas de trop forte pluie cette réunion sera reportée.

RAPPORT SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Lors du dernier conseil municipal le maire a présenté le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable de 2010. Ce RPQS préparé avec le SIDEC sera établi chaque année et sera à disposition des usagers en mairie ; en effet, comportant une douzaine de pages, il est difficile à afficher à l'extérieur. En voici une petite synthèse :

En 2010 six analyses d'eau ont été réalisées. L'ensemble de ces analyses se sont montrées conformes aux normes bactériologiques et physiologiques. En 2010, la commune a réalisé la seconde tranche du programme de rénovation de son réseau d'eau qui a permis entre autres de changer 40 branchements plomb sur les 130 compteurs que compte la commune. La rénovation du réseau a permis d'augmenter le rendement de ce dernier. En effet le taux de rendement du réseau est passé de 34% en 2008 à 83% en 2010.

Dans le même temps le tarif de l'eau (pour ce qui concerne la part communale) reste inchangé depuis 2008.

La commune a également investi dans un système de télésurveillance. Ce dernier permet une meilleure gestion de la qualité de l'eau notamment au niveau de sa chloration. De temps à autre il se peut qu'en début de réseau l'impression de chloration soit un plus intense. Le coût de cet investissement se monte à 6 030 €, subventions déduites.

Le conseil a approuvé ce rapport à l'unanimité.

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Avec le mois de novembre voici revenue la saison du relevé des compteurs d'eau. Ce travail est accompli par des conseillers municipaux. Merci de leur réserver le meilleur accueil et de faciliter l'accomplissement de cette tâche.

TARIFS LOCATION ALAMBIC ET AFFOUAGE

Le tarif de la location de l'alambic communal est maintenu à 45€/jour pour la saison 2011/2012.

Le tarif des affouages est aussi maintenu à 45€ pour la saison 2011/2012

VISITE DE CHÂTEAU-CHALON SUR IPHONE

L'entreprise I-Odyssée a réalisé une visite guidée de Château-Chalon sur iPhone. Cette visite inclut les douze points les plus visités du village. La commune est le premier « Plus Beau Village de France » à bénéficier

de ce service à destination des visiteurs. A ce jour il reste quelques détails à finaliser au niveau des textes et des images mais l'outil est désormais disponible. Bientôt l'Office de Tourisme devrait mettre à disposition des tablettes pour les personnes qui ne sont pas équipées d'iPhones. Ce parcours signale aussi les restaurants, les vigneron, la fromagerie etc... L'opération est gratuite pour la commune mais, lors du test qui a été relayé par la presse, le maire a remis aux prestataires stéphanois un large échantillon des vins du territoire. Le Maire a signé une convention qui prévoit que les futures mises à jour soient également gratuites. Une opération qui devrait dynamiser le développement de notre « Petite Cité Comtoise de Caractère ».

LE CLUB DES ANCIENS AU FOURNEAU

Ce club se réunit le premier vendredi de chaque mois et lors de leur premier après-midi, les membres du club ont accueilli de jeunes étudiantes qui proposent de travailler sur la mémoire des recettes de cuisine que chacun entretient modestement. Des rencontres sont donc prévues pour révéler ces petits secrets. A bientôt pour connaître les recettes des fameuses terrines, gaudes ou autres sèches...

LES ANCIENNES LANTERNES SONT À VENDRE

Après le changement de l'éclairage public, le conseil municipal a donné son accord pour vendre les anciennes lanternes 30€ pièce. La priorité sera donnée aux habitants du village. S'inscrire en mairie

DÉCÈS

Le dimanche **2 octobre**, **Jacques Folletête** s'est éteint à l'hôpital de Lons. Ses obsèques se sont déroulées le samedi 8 Octobre dans une certaine intimité. Christian Vuillaume a représenté la commune.

Suzanne Rolland nous a quittés **le 10 octobre** dernier. Avec elle s'évanouissent les souvenirs de nombreux castel chalonnais qui ont connu « le Casino » et le restaurant « le Vieux Château » créé avec son mari Georges.

DATES À RETENIR

La cérémonie du 11 novembre aura lieu au monument aux morts de notre commune à 11 heures. Le conseil municipal vous convie à l'apéritif qui sera servi ensuite au foyer rural.

L'arbre de Noël, ouvert à tous les enfants du village et leurs parents, se déroulera le samedi 17 décembre 2011 après midi. Comme lors des trois dernières années, le club des anciens animé par Françoise Nicod sera associé à cette petite fête.